

## Règlement intérieur

---

«Prenez soin de notre maison comme s'il s'agissait de la vôtre»

Afin que vos conditions de séjour soient des plus agréables, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre attentivement connaissance de ce règlement.

### Durée de location

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre facture. En aucun cas, un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

### Locataires

Seules les personnes inscrites sur le document de réservation sont autorisées à entrer dans le logement.

### Arrivée et départ

- Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi à partir de 14h.
- Les heures de départ sont prévues le matin avant 12h.
- Le locataire devra nous informer le plus tôt possible de son heure d'arrivée et de son heure de départ.
- Le temps consacré au ménage doit avoir lieu le jour du départ, avant l'heure limite.

### Matériel fourni

- Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes, oreillers et couvertures. Vous devez obligatoirement vous servir de draps-housses pour envelopper les matelas, de taies d'oreillers et de housses de couette.
- Les draps et autre linge de maison (parures de lit, serviettes, torchons...) sont à disposition dans le logement. Avant votre départ, les parures de lit seront pliées et déposées au pied des lits. S'il est constaté que la couette sert de couche sans sa housse mise à disposition, le nettoyage de chaque couette vous sera facturé 20€ en supplément.
- Veuillez prévoir les sacs-poubelles, éponges, filtres à café...

### Paiement

Le paiement des arrhes se fait à la réservation. Le paiement du solde se fait à votre arrivée. Une caution vous sera demandée lors de votre entrée dans les lieux (montant variable selon le logement).

### Annulation

Toute annulation doit être effectuée par écrit, par mail. En cas d'annulation 30 jours avant l'arrivée prévue, nous vous remboursons cinquante pour cent des arrhes, moins de 30 jours avant votre arrivée, nous conservons les arrhes.

### Utilisation des lieux

- Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.
- La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location. Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.
- Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique. N'utilisez que des produits compatibles avec une fosse septique.
- Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les

fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

### **Consignes de sécurité et de bienséance**

- Le locataire devra éviter tout bruit de nature à gêner les voisins, notamment ceux émis par les appareils de radio, télévision, chaises et autre mobilier.
- Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble. Les fêtes sont strictement interdites.
- Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 21h et avant 8h du matin.
- Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.
- En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (les numéros utiles sont: 18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police).

### **Forfait Nettoyage**

- Un forfait Nettoyage peut s'appliquer en fin de séjour, si le client n'a pas choisi d'effectuer lui-même le nettoyage des lieux ou si un état des lieux après le départ du client indique que le nettoyage a été insuffisant.
- Dans ce cas, le forfait «Nettoyage» (dont le montant est indiqué sur notre site) comprend notamment le nettoyage des pièces et du linge de maison. Toutefois, merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre, en assurant notamment le rangement des meubles, des objets et de la vaisselle.

### **Ordures ménagères**

Des poubelles sont mises à votre disposition. Merci de respecter les règles de tri : poubelle jaune pour les emballages en carton, plastique et métal ; poubelle grise pour les déchets ménagers ; poubelle noire pour le verre. Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles et les rendre propres (sauf si vous avez souscrit le forfait Nettoyage).

### **Accueil des animaux**

- Si le locataire a l'autorisation de séjourner avec son animal domestique, il s'engage à rendre la location dans un état de propreté irréprochable, ne laissant en aucun cas apparaître la présence d'un animal durant le séjour, y compris à l'extérieur du logement.
- Les animaux ne doivent jamais être laissés dans le logement en l'absence de leur maître. Toute dégradation due à des animaux est à la charge exclusive du locataire et sera déduite de sa caution.

### **En cas de problème**

- En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.
- En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.

### **Utilisation de la connexion Internet**

En utilisant la connexion Internet mise à disposition, vous vous engagez au respect des règles [HADOPI](#).

### **Assurance**

Le gîte est assuré par son propriétaire au titre de la responsabilité civile et de l'incendie. Le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol et/ou de détérioration des biens du locataire et de ses hôtes y compris les véhicules stationnés sur le parking. Le locataire est dans

l'obligation de contracter auprès de sa Compagnie d'Assurance une protection responsabilité Civile Locative dite « VILLÉGIATURE » assurant l'ensemble des locaux qui lui sont confiés, pour les dommages tels qu'incendie, explosion, dégâts des eaux qui pourraient être causés par lui-même ou par ses hôtes, et ce, durant la période de location.

### **Litige**

Le propriétaire se réserve le droit absolu de résilier, sans préavis ni indemnité, tout contrat dont l'objet ou la cause s'avèrerait incompatible avec la destination des lieux. Le propriétaire est exonéré de toute responsabilité dans l'exécution partielle ou totale du contrat résultant d'un cas fortuit du fait d'un tiers ou d'un fait de force majeure (intempéries, catastrophes naturelles, incendie, dégâts des eaux, autres sinistres ou interdictions graves, attentats, fermeture administrative...).

### **Nous contacter**

Nous sommes joignables au (00 33) 6 51 75 93 56 ou par mail en utilisant notre formulaire de contact accessible à l'adresse suivante: <https://lesgitesdecheznous.fr/en/public/contact>.